

Institut National du Cancer (InCa) & Mission Nationale d'Expertise en Audit Hospitalier (MEAH)

Organisation et sécurité des Services de Radiothérapie

Années 2008-2009

Périmètre : Services de Radiothérapie

Mr Chantôme - 01 41 10 16 23
Chargé de mission InCa

Mr Talandier - 01 53 33 86 85
Chargé de mission MEAH

Contexte :

La MEAH est la Mission nationale d'Expertise et d'Audit Hospitaliers et fait partie des trois missions opérationnelles voulues par le Ministre de la Santé pour mettre en œuvre le Plan Hôpital 2007.

L'InCa est l'institut National du Cancer. Il travaille en étroit lien avec les services de radiothérapie dans l'amélioration de la qualité et la sécurité.

Après des chantiers exploratoires sur l'organisation et la sécurité des services de Radiothérapie, la MEAH et l'InCa ont décidé d'étendre le dispositif en diffusant les résultats des premières études à un plus grand nombre d'établissements.

La société Adopale a accompagné 5 d'entre eux :

- Centre de Cancérologie Chénieux (Limoges)
- Centre Hospitalier Lagny Marne La Vallée
- Centre Hospitalier de Bourg en Bresse
- Centre de Radiothérapie du Pays d'Aix (Aix en Provence)
- Centre Libéral de Radiothérapie et d'Oncologie Médicale - ONCODOC (Béziers)

Objectifs de la mission:

- Analyser le fonctionnement des services de Radiothérapie dans cinq établissements
- Proposer des actions correctives concrètes pour chacun
- Accompagner leur mise en place
- Evaluer les résultats obtenus

Contributions d'Adopale:

- Diagnostic synthétique partagé par tous les acteurs de l'établissement
- Aide à la définition de plans d'actions ambitieux et réalistes
 - Mise en place ou révision des procédures et de la base documentaire
 - Mise en place de fiches d'évènements indésirables
 - Mise en place du Comité de Retour d'Expérience (CREX)
 - Amélioration de la communication en interne (staff hebdomadaire, supports, etc.)
 - Mise en place de plannings pour les professionnels
 - Mise en place d'un tableau de bord (délais, activité, occupation des machines, dossiers, etc.)
 - Mise en place de check-points qualité
 - Formalisation du circuit patient
 - Réduction des délais de prise en charge
 - Révision ou écriture de fiches de postes
 - Amélioration de la prise en charge du patient (consultation d'annonce, communication en salle d'attente, etc.)
- Accompagnement